



Centre
d'art
contemporain
PASSERELLE
Brest – FR

APPEL À CANDIDATURES « D'UN OCÉAN, L'AUTRE »

RÉSIDENCES CROISÉES BREIZH – RÉNYON
2026

Passerelle Centre d'art contemporain et le Banyan – Centre d'art contemporain de la Cité des Arts de La Réunion lancent un appel à projets pour des résidences de recherche et d'expérimentation en arts visuels à l'intention des artistes de La Réunion pour une résidence à **Passerelle** et de Bretagne pour une résidence au **Banyan**. La volonté affirmée est d'encourager la collaboration et la circulation des artistes entre différents territoires.

PASSERELLE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Passerelle Centre d'art contemporain est un lieu d'exposition d'art contemporain, de production, de diffusion et de médiation installé depuis 1988 sur un exceptionnel site industriel de 4000 m² en plein cœur de Brest. La programmation artistique propose chaque année des invitations à des artistes français et internationaux sous la forme d'expositions monographiques et une grande exposition collective dont la thématique fédère les territoires à toutes les échelles, du local à l'international. Entre collaboration et originalité, le patio du centre d'art devient un espace expérimental pour les diverses formes de la création contemporaine, parfois à la marge, du graphisme à la danse ou de la musique au design. Des expositions, performances, workshops, concerts, signatures, etc., proposés en collaboration avec des partenaires, ponctuent la programmation tout au long de l'année.

Passerelle bénéficie du soutien de la Ville de Brest, de Brest métropole, du Département du Finistère, de la Région Bretagne et du ministère de la Culture/DRAC Bretagne. **Passerelle** est labellisé « Centre d'art contemporain d'intérêt national ».

BANYAN – CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE LA CITE DES ARTS DE LA REUNION

Depuis son ouverture en 2016, le **Banyan – Centre d'art contemporain** s'inscrit au cœur d'un équipement culturel pluridisciplinaire de premier plan sur son territoire : la **Cité des Arts de La Réunion**.

À l'image du développement tentaculaire de la création artistique réunionnaise, et telle une métaphore de la croissance de l'arbre qui lui donne son nom, la programmation du Banyan s'incarne dans des formats et des temporalités multiples qui se croisent et se recouvrent.

Le Banyan propose des résidences de recherche et d'expérimentation pour artistes et commissaires d'expositions, des ateliers de production d'œuvres et d'expositions, des espaces de diffusion des projets artistiques, et des temps de rencontres avec le public. Quelles que soient les typologies de projets et leurs durées, ceux-ci s'organisent autour de temps événementiels pluridisciplinaires et se déploient sur une diversité de lieux.

Pour mettre en œuvre ces dispositifs d'accompagnement, de production, de diffusion et de médiation, l'équipe du Banyan embrasse au quotidien les défis de son contexte insulaire en menant un travail constant et exigeant auprès des artistes et des publics du territoire réunionnais, en s'appuyant sur des partenariats et des réseaux avec des acteurs engagés pour l'intérêt général aux niveaux local, régional, national et international, dans une volonté de désenclavement culturel de la région. Elle accomplit ses missions avec conviction et engagement, en privilégiant la transmission, l'échange et le partage, dans le respect des valeurs fondamentales de la liberté de création et des droits culturels de chacun.

Le **Banyan - Centre d'art contemporain de la Cité des Arts de La Réunion** est un équipement géré par la **SPL TERRITO'ARTS** dans le cadre d'une délégation de service public de la Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR). Il bénéficie du soutien du ministère de la Culture/ DAC Réunion. Le Banyan est membre de DCA - Association française de développement des centres d'art contemporain, d'Arts en résidence - réseau national et de Rezom - Pôle des arts visuels de La Réunion.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Pour cet appel à candidature, l'accompagnement en résidence de **Passerelle** et du **Banyan** concerne uniquement les artistes-auteurs affiliés de Bretagne et de La Réunion relevant du champ des arts visuels, avec une attention particulière aux artistes émergents.

Pour ces résidences, l'accompagnement inclura :

- Prise en charge du trajet aller et retour Bretagne - La Réunion / La Réunion - Bretagne,
- Mise à disposition d'un hébergement,
- Mise à disposition d'un espace de travail aménagé pour la création artistique,
- Mise à disposition de matériels techniques,
- Versement d'une bourse de résidence de 2800 euros TTC pour 8 semaines de résidence,
- Aide à la recherche de partenaires et à la mise en réseau,
- Conseil et expertise dans tous les domaines où les équipes d'exploitation de **Passerelle** et du **Banyan** peuvent faire valoir leurs compétences (administration, production, technique, communication...).

*NB : Pour tout projet retenu, **Passerelle Centre d'art contemporain** et le **Banyan - Centre d'art contemporain de la Cité des Arts de La Réunion** répondront aux besoins exprimés en fonction de leurs disponibilités et dans la limite de leur capacité d'espaces d'accueil et du parc de matériel.*

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

La durée de résidence est de 8 semaines pour chaque structure.

- du 28 avril au 22 juin au **Banyan** pour l'artiste breton
- en septembre-octobre 2026 à **Passerelle** pour l'artiste réunionnais (dates à préciser)

NB: Une résidence de recherche et d'expérimentation n'a pas vocation à conforter l'aboutissement d'un projet artistique et ne donne pas lieu à une diffusion même si elle peut y contribuer à plus ou moins court terme.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le présent appel à projets s'inscrit dans une procédure librement définie et organisée par **Passerelle Centre d'art contemporain de Brest** et le **Banyan - Centre d'art contemporain de la Cité des Arts de La Réunion**. La décision finale d'accueil en résidence est prise souverainement par les directions des deux structures, après étude des candidatures transmises, et au regard des critères suivants :

- Identification et parcours de l'artiste
- Clarté et pertinence du projet artistique proposé
- Justification d'un statut professionnel
- Ancrage territorial de l'artiste

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Il convient de renseigner le formulaire ci-joint et de le retourner par voie électronique avec l'ensemble des pièces demandées et d'indiquer dans l'objet du mail : « **Candidature Breizh / Rényon 2026 + votre nom/prénom** ». Il est possible de joindre tous documents ou liens utiles (dossiers, visuels, vidéos, site web...) à l'appui de la candidature.

Au plus tard le 11 janvier 2026

à : communication@cac-passerelle.com

et à : banyan@territoarts.re

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

- Publication de l'appel à projets : **24 novembre 2025**
- Date limite de réception des candidatures : **11 janvier 2026**
- Instruction des dossiers : **du 12 au 31 janvier 2026**
- Notification des décisions : **début février 2026**
- Accueil en résidence à la Cité des Arts : **8 semaines du 28 avril au 22 juin 2026**
- Accueil en résidence à Passerelle : **8 semaines en septembre-octobre 2026 (à préciser)**

CONTACT

Pour toute question concernant cet appel à projets, merci de contacter :

Sandrine Collet : banyan@territoarts.re

Emmanuelle Baleyrier : communication@cac-passerelle.com

NB : Tout dossier de candidature devra être transmis par e-mail sous forme de fichier PDF compressé dont le poids total n'excédera pas 10 Mo.

DOSSIER DE CANDIDATURE

IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

- **Nom de l'artiste :**
- **Titre du projet (provisoire ou définitif) :**
- **Adresse**
- **e-mail :**
- **Téléphone/WhatsApp :**
- **Site web/Facebook/autres réseaux sociaux :**

PARCOURS ARTISTIQUE DU PORTEUR DE PROJET

- Une note de présentation de la démarche artistique générale (500 signes maximum),
- Une biographie rédigée du porteur de projet (500 signes maximum),
- Curriculum vitae détaillé, précisant son parcours, ses résidences, diffusions, expositions, œuvres en collections, prix et bourses obtenus,
- Un portfolio chronologique donnant un aperçu des différents aspects de la production plastique.

LE PROJET DE RÉSIDENCE DE RECHERCHE EN ARTS VISUELS

- Présentation du projet artistique sous forme de note d'intention précisant les axes spécifiques de travail à développer pendant la résidence (1700 signes maximum),
- Un portfolio visuel réunissant les pistes d'inspiration, de références et de recherches pour le développement du projet artistique présenté.